

THÈME B

PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLES

Nos objectifs partagés

- > **Privilégier une politique d'achats écoresponsables**
- > **Gérer les déchets et les rejets**
- > **Optimiser la consommation d'eau potable**

La question de gestion énergétique est désormais incontournable au regard de l'épuisement des ressources fossiles, des émissions de gaz à effet de serre et du développement des énergies renouvelables.

Eu égard aux enjeux actuels, la Charte du Parc 2013-2025 préconise une réduction des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre de 30 % à l'horizon de 2025.

Une manifestation sportive de pleine nature peut être extrêmement consommatrice en eau, électricité, carburants... Il est donc nécessaire de bien prendre en compte cette réalité et d'étudier les niveaux sur lesquels vous pourrez agir.

Une manifestation sportive peut également être source de production d'une quantité importante de déchets. La gestion des déchets constitue généralement le point central d'une organisation écoresponsable. Une gestion efficace représente un réel atout pour l'événement aux yeux des différents partenaires, du public ainsi que des riverains.

Cela implique de :

- > réduire à la source la quantité d'emballages,
- > Sensibiliser et informer les organisateurs et les participants sur le devenir des déchets présents,
- > Mettre en place la collecte sélective, le tri et la valorisation des déchets.

Ce guide vous propose plusieurs actions possibles en matière de maîtrise des consommations et de gestion des déchets :

1 | Privilégier une politique d'achats écoresponsables

- > Éviter l'achat de produits aux portions individuelles, privilégier les filières courtes, inciter à l'utilisation de produits locaux lors des ravitaillements.

Fiche B1 : Privilégier l'achat de produits les moins emballés, favoriser les produits frais et locaux

- > Limiter la production de déchets en diminuant la quantité d'emballages notamment due aux bouteilles d'eau.

Fiche B2 : Favoriser l'utilisation d'eaux locales, en contenant collectif

2 | Gérer les déchets

- > La consommation de vaisselle jetable (assiettes, gobelets, couverts,...), le plus souvent produite à base de plastique donc de pétrole, est particulièrement énergivore et peut représenter une part importante des déchets générés lors d'une manifestation. Des solutions alternatives existent pour réduire la quantité de déchets non recyclables.

Fiche B3 : Favoriser l'utilisation de la vaisselle durable ou compostable/ recyclable

- > Limiter la production de déchets, gérer les déchets produits en les triant et en les amenant dans la filière de valorisation adéquate, telles sont les actions qui peuvent permettre de limiter les quantités de déchets à incinérer ou à enfouir. Des partenaires indispensables pour démarrer cette action : les communautés de communes, les Syndicats de collecte et de traitement des déchets ménagers.

Fiche B4 : Mettre en place le tri

Fiche B5 : Distribuer des poubelles de poche

- > L'eau est une ressource omniprésente sur le territoire du Parc. La position du territoire en tête des 3 bassins versants de l'Allier, de la Dordogne et du Lot, nous confère une grande responsabilité vis-à-vis de la quantité d'eau prélevée et de la qualité d'eau rendue aux milieux naturels. Au plan qualitatif, cette ressource est très sensible aux pollutions diffuses et ponctuelles liées à des situations de fortes concentrations. Il est donc important que vous accordiez une attention particulière à la gestion de l'eau sur votre manifestation.

Fiche B6 : Mettre en place des toilettes sèches en nombre suffisant

PRIVILÉGIER L'ACHAT DE PRODUITS MOINS EMBALLÉS FAVORISER LES PRODUITS FRAIS ET LOCAUX

> FICHE B1 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Privilégier une politique d'achats éco-responsables c'est :

- Réduire le volume de déchets ménagers produits
- Réduire la quantité de déchets non recyclables
- Générer des retombées économiques locales
- Favoriser le travail en réseau

> Il s'agit de faire en sorte que la manifestation sportive soit une **vitrine du territoire du Parc et de ses patrimoines**

Que faire ?

> **Limitier et choisir les emballages** : que cela dépende du concepteur ou du diffuseur, on visera à limiter le poids et le volume des emballages, utiliser des emballages recyclables, utiliser des emballages fabriqués à partir de matériaux recyclés

> **Pour les ravitaillements** :

- proposer des fruits de saison et des produits locaux présentés en assiettes plutôt que des barres énergétiques
- acheter des portions collectives plutôt qu'individuelles

> **Pour les repas** :

- Faire travailler un partenaire local
- Proposer des produits et recettes locales

Qui contacter ?

> La Pastourelle à Salers (15)- Philippe Barrière, président, philippebarriere12@wanadoo.fr, www.lapastourelle.net

> Le SLVTT à Aydat (63), slvtt.aydat@gmail.com

Combien ça coûte ?

> Variable en fonction des choix opérés

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

> Des productions locales bénéficient de la Marque Produit du Parc des Volcans d'Auvergne :

- Viande salers
- Miel
- Pâtisseries traditionnelles : croquants, carrés de Salers, brioche de tome et cornets de Murat
- Avèze et racines de gentianes

> Ces producteurs, engagés aux côtés du Syndicat mixte du Parc, peuvent être partenaires de votre manifestation. La liste est disponible sur <http://www.parcdesvolcans.fr/0a9>

FAVORISER L'UTILISATION D'EAUX LOCALES EN CONTENANT COLLECTIF

> FICHE B2 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Favoriser l'utilisation de l'eau du robinet ou d'eaux locales en contenant collectif
- > Limiter le volume de déchets non valorisables

Que faire ?

- > Mettre en place sur les ravitaillements des fontaines à eaux avec des gobelets durables
- > Si cela est possible, utiliser de l'eau potable du réseau sur les ravitaillements plutôt que de l'eau en bouteille
- > Si vous avez un partenariat avec un distributeur d'eau locale, veiller à préférer les emballages de 1,5 l ou plus

Qui contacter ?

- > SLVTT, partenariat avec Eaux de Volvic en bouteilles de 1,5 l et mise à disposition de jerricanes d'eau potable sur les ravitaillements slvtt.aydat@gmail.com

Contacts fournisseurs

- > Société des Eaux de Volvic, route du Cratère 63530 Volvic, 04 73 33 66 07
- > Eaux de Laqueuille : Aquamark, lieu dit Chabois 63820 Laqueuille, 04 73 22 08 11
- > Sources du Mont Dore en Auvergne, le Genestoux 63240 Mont Dore, 04 73 81 30 00

Combien ça coûte ?

- > Les distributeurs d'eaux locales sont très souvent partenaires des manifestations qui les sollicitent en offrant des bouteilles
- > Ecocup : voir fiche B3

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

- > Mise à votre disposition d'Ecocup (1 500 max.) sur réservation

FAVORISER L'UTILISATION DE LA VAISSELLE DURABLE/COMPOSTABLE

> FICHE B3 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Favoriser l'utilisation de la vaisselle durable ou compostable / recyclable

Que faire ?

- > Utiliser de la vaisselle en dur : assiettes, couteaux, fourchettes, verres...
- > Proposer des gobelets type Ecocup : tous les verres mis à disposition pour les utilisateurs sont consignés, la caution s'élève à 1 euro. A tout moment chaque utilisateur peut récupérer sa caution en rendant son verre à l'endroit prévu à cet effet. Il récupère alors 1 €
Certaines fois, l'utilisateur décide de garder son verre en souvenir. Dans ce cas, il ne récupère pas de caution, l'organisateur encaisse définitivement 1 €. Pour les Ecocup du Parc, vous reverserez alors 0,80 € au Syndicat mixte du Parc
- > Acheter de la vaisselle compostable (verre, couverts, assiette ou plateau)

Qui contacter ?

VAISSELLE COMPOSTABLE

- > Course cycliste « Les Copains » à Ambert (63), Cyclo Club les Copains 38 rue du Midi 63600 Ambert, 04 73 82 60 44, les-copains@wanadoo.fr
- > La Foulée du Cézallier à Marcenat (15) pour l'achat de vaisselle compostable en partenariat avec le Syndicat des Cramades-contact Gérard Decorde, président, gerarddecorde@orange.fr

UTILISATION ECO CUP

- > La Pastourelle à Salers (15)- Philippe Barrière, président- philippebarriere12@wanadoo.fr, www.lapastourelle.net
- > Trail de Vulcain, Blanzat (63), contact : Philippe Chaud, responsable communication : philippe.chaud@laposte.net

Contacts fournisseurs

- > Ecocup, www.ecocup.fr
- > FAVRY emballages – gobelets cartonnés et pour boissons froides, www.favry.fr
- > Inova-terre- 2 bureaux en Haute-Loire et dans le Puy-de-Dôme, http://inovaterre.fr/vaisselle.htm
- > contacter les SIVOM locaux qui peuvent disposer de verres Ecocup

Combien ça coûte ?

- > **L'achat de vaisselle compostable** peut représenter entre 1 500 à 2 000 € de budget (source : « les Copains »)
 - 1 assiette coûte 0,39 € pour 1 000 assiettes achetées
 - 1 verre coûte 0,279 € pour 1 000 verres achetés
- > **Ecocup** : Eco 30 (25/30 cl) personnalisé
 - Prix unitaire : 0,25 € pour 2 000 gobelets achetés
 - Frais impression : 60 € + 0,06 € /gobelet

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

> Mise à votre disposition d'Ecocup (1 500 max) sur réservation

METTRE EN PLACE LE TRI

> FICHE B4 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Réduire la part non recyclable de déchets produits lors de la manifestation

Que faire ?

- > Établir un partenariat avec la communauté de communes ou le SIVOM du secteur qui a la compétence en matière de collecte sélective des déchets pour la mise à disposition de conteneurs de tri
- > Éventuellement apporter le tri au point d'apport volontaire si c'est le système adopté sur votre secteur
- > Former les bénévoles qui auront en charge le suivi du tri
- > Mise en place d'un compost pour tous les déchets organiques
- > Mise en place d'une sensibilisation des participants et des accompagnants au système de tri des déchets mis en place sur le site et sur l'ensemble de la manifestation, ravitaillements compris

Qui contacter ?

- > La foulée du Cézallier, partenariat avec la communauté de communes du Cézallier pour la collecte des déchets et tri en point d'apport volontaire
- > Course cycliste « Les Copains » à Ambert (63), Christian Miolane (président de l'association les « Copains »), 06 81 15 80 25

Contacts partenaires

- > VALTOM sur le Puy-de-Dôme et le programme « Moins de déchets », www.moinsdedechets.com
- > Ouest Cantal : SMOCE, www.smoce.fr
- > Nord-est Cantal : Le Syndicat des Cramades aide à la mise en place de la gestion des déchets : conseils sur les achats, prêts de banderoles de sensibilisation au tri- Contact : Pierre-Jean Miral, www.syndicatdescramades.fr

Combien ça coûte ?

> Le plus souvent, du temps !

L'accompagnement du Syndicat mixte du Parc

> À venir des fiches de gestion environnementales relatives à la gestion des déchets

PROPOSER DES POUBELLES DE POCHE

> FICHE B5 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

> Optimiser la gestion des déchets

Que faire ?

Info : Dans le monde, 4 300 milliards de mégots sont jetés dans les rues, chaque année. En moyenne, il faut 12 ans pour qu'ils se dégradent complètement

- > **Conception des poubelles de poche :** il faut définir le support (payant ou gratuit) et évaluer la quantité nécessaire
 - Support gratuit : boîtes de pellicule photo récupérables auprès de photographes. De plus, l'organisateur peut personnaliser les boîtes avec une étiquette autocollante (promotion de l'événement, informations écologiques...)
 - Support payant : cendriers de poche avec personnalisation par impression sérigraphique. Contacter les fournisseurs pour connaître les délais et le coût
- > **Distribution :** afin qu'un maximum de participants dispose d'une poubelle de poche à leur arrivée sur le site :
 - Disposer plusieurs équipes de bénévoles aux différents endroits stratégiques (parking, camping, guichet, entrée...)
 - Mettre les poubelles de poche en libre service à l'intérieur du site (stand, buvette...)
- > **Installation de cendriers fixes :** en plus des poubelles de poches, des cendriers fixes sont souvent nécessaires :
 - Rechercher des supports attractifs (gros, couleurs...)
 - Identifier des lieux stratégiques du site pour leur implantation (entrée, buvette,...)
- > **Mettre en place une sensibilisation claire afin de rappeler l'objectif de la démarche**

Qui contacter ?

> Le Trail de Vulcain- Philippe Chaud, philippe.chaud@laposte.net

> L'Ecotrucs festival, ecotrucsfestival@gmail.com

Contact fournisseurs

> Photographes locaux (récupération boîtes de pellicule)

> Cendriers de poche, <http://www.naturen-concept.com/gestion-megots>

Combien ça coûte ?

> 8 € l'unité chez raidlight

<http://www.raidlight.com/boutique/accessoires/2406-pochette-filet-porte-dyichets.html>

> Kleen'up, la poubelle de poche très maline qui sert aussi de cendrier de poche, biodégradable

<http://www.kleenup.me>

0,4795 € HT coût unitaire jusqu'à 15 680 exemplaires. Les prix sont dégressifs pour des quantités supérieures.
Carton de 1 120 ex.

METTRE EN PLACE DE TOILETTES SÈCHES

> FICHE B6 | PRODUCTION ET CONSOMMATION RESPONSABLE

Guide pour des manifestations sportives écoresponsables

Objectifs à atteindre sur le territoire du Parc

- > Optimiser la gestion des rejets
- > Réduire la consommation d'eau

Que faire ?

> Étape préliminaire obligatoire :

Prévoir une (des) solution(s) de compostage des effluents : collectivités locales pour un compostage industriel, agriculteurs pour un compostage privé, etc. C'est la priorité ! Il est obligatoire de s'assurer que le compostage de la litière soit effectué de façon à éviter toute pollution de cours d'eau, de nappes phréatiques, ou des sols

Ne pas mettre en place de toilettes sèches si aucune solution sérieuse de compostage n'existe !

- > Bien évaluer le nombre de toilettes sèches nécessaires en fonction du nombre de participants
- > Afficher et diffuser les consignes d'utilisation des toilettes sèches pour assurer un bon fonctionnement à l'aide d'une signalétique ad hoc (sensibilisation aux économies d'eau par rapport aux toilettes chimiques ou classiques...) et/ou d'animations
- > Prévoir des équipes (bénévoles, représentants de l'entreprise ou de l'association) afin d'assurer l'entretien des toilettes, le ramassage et le stockage des déchets

Qui contacter ?

- > Festival Rues et Vous dans la Communauté de Communes de Vallon de l'Artolie à Rions (33410) : partenariat avec l'association TRAS (Transculturalité Réseaux Associatifs en Synergie), 1 000 € d'investissement, déchets compostés sur un terrain à proximité du festival, économie d'eau potable d'environ 18 000 L

Contact fournisseurs

LOCATION DE TOILETTES SÈCHES :

- > <http://www.labelverte.org/evenements-publics/5-location-.html>
- > <http://www.greenvox.fr/> -location en Auvergne

Combien ça coûte ?

- > de 1 000 € à 8 000 €, en fonction de la prestation demandée, si elle est totale (fournir, entretenir, animer) ou partielle (fournir)